

<https://sudeducation92.ouvaton.org/spip.php?article974>



Communiqué de presse du 22 janvier des personnels du LGT Maupassant de Colombes

- EDUCATION EN LUTTE !
- Archives 2014-2020



Date de mise en ligne : jeudi 23 janvier 2014

Copyright © SUD éducation 92 - Tous droits réservés

Les personnels d'enseignement et d'éducation du lycée Maupassant de Colombes (92700) ont très majoritairement voté une grève qui s'annonce massive, pour le jeudi 23 janvier 2014 ; ils seront présents, avec de nombreux autres établissements, à la délégation qui se rendra ce jour là à l'Inspection Académique des Hauts de Seine.

A l'heure où le Président de la République et son ministre de l'Education, annoncent l'attribution de nouveaux moyens à l'Education prioritaire, les personnels du lycée, classé ZEP, sensible et zone violence, constatent la perte de 117 heures dans la dotation de leur établissement pour la prochaine rentrée, soit l'équivalent de 5 postes d'enseignants, alors que les effectifs restent stables.

Cette dégradation intervient alors que la situation est déjà difficile car, depuis plusieurs années, l'établissement a fait les frais de la politique de rigueur : ses effectifs sont en constante augmentation, et ses moyens, en proportion, ne cessent de régresser. Mais cette attaque est la plus brutale qu'il ait jamais subie car, si les choses restaient en l'état, le lycée perdrait, cette fois totalement, les moyens spécifiques d'une ZEP (dédoubléments, classes limitées à 30, assistants pédagogiques, soutien personnalisé en dehors des cours). Or ces moyens sont justifiés par les difficultés sociales et scolaires d'une grande partie de ses élèves, qui, elles, demeurent et s'aggravent sous l'effet de la crise et de l'austérité.

Pire : un tour rapide de la situation des dotations dans les Hauts-de-Seine fait apparaître que sur 31 établissements classés « Education prioritaire », 27 perdent des moyens ; les établissements de Colombes sont parmi les plus touchés, si bien que c'est toute l'éducation prioritaire de la ville qui est remise en question dans le second degré.

Les personnels du lycée ne peuvent donc que constater le décalage total entre le discours sur l'éducation prioritaire, apparemment volontariste, si l'on en croit les propos tenus le 15 janvier 2014 par le Ministre V. Peillon, et la politique concrète que nous subissons aujourd'hui sur le terrain.

En conséquence, ils réclament une vraie politique de lutte contre les inégalités, c'est-à-dire :

- des effectifs allégés (25 élèves par classe, 30 étant un maximum non négociable)
- le maintien des heures dédoublées et des moyens de soutien
- des heures de décharge pour concertation
- la nomination effective d'un nombre de personnels d'éducation (CPE, Assistants d'Education, Assistants Pédagogiques) au moins égal à celui dont le lycée bénéficie actuellement.

Ils réclament aussi le maintien de la formation aux concours d'infirmiers et d'éducateurs, assurée jusque là par l'Education Nationale, mais qu'il est également prévu de faire disparaître à la rentrée.

Les personnels du lycée Maupassant sont résolus à mener une action massive et déterminée car il y va de la survie de l'Education prioritaire et de l'avenir de leurs élèves. Ils se réuniront à l'issue de cette journée pour évaluer les réponses de l'Administration et envisager, si nécessaire, la suite de leur mouvement.